

Comment concevoir son aire de lavage ?

La réalisation d'une aire de lavage doit se réfléchir bien en amont afin de ne pas oublier des éléments vitales. La Chambre d'Agriculture peut vous accompagner

Identifier les besoins

En réalisant l'inventaire du matériel présent sur les exploitations ou la CUMA, vous pouvez définir la taille et la capacité de l'aire de lavage et les besoins de traitement des eaux.

Faire l'inventaire du matériel à laver

Plusieurs catégories peuvent être répertoriées en fonction de :

- La présence ou non de terre
- La présence ou non de résidus de récoltes
- La présence ou non d'hydrocarbures
- La présence ou non de graisses et d'huile
- La présence ou non de produits phytosanitaires.

Catégories de matériel	Types de résidus
Automoteurs (tracteur, ensileuse, moissonneuse, de terre avec télescopique, castruse, Bourgoin)	Résidus de récolte, plus ou moins de graisse, fuel et huile
Epaneur de fumier et lisier	Résidus de fumier et lisier avec présence de graisse et huile
Matériel de récolte de fourrage	Résidus de récolte avec peu de présence d'hydrocarbures
Outils de travail du sol	Résidus de terre
Moteurs et sous ensembles mécaniques	Présence d'hydrocarbure
Matériel viticole	Présence de matière organique (moue), terres, graisse et huile
Matériel de pulvérisation	Résidus phytosanitaires

Exemple de réalisation d'une aire de lavage chez un producteur de grandes cultures

Diagnostic à partir d'une situation de départ et propositions de réalisation

Une aire de lavage au normes respecte une réglementation précise, cependant sa réalisation reste soumise aux configurations de chaque exploitation ou CUMA.

Mise en oeuvre de l'aire de lavage et de remplissage

La configuration des lieux permet la réalisation de l'aire de lavage et de remplissage. Il est nécessaire de réaliser une pente pour accompagner les eaux de lavage. Un travail de terrassement semble indispensable pour remettre de niveau le sol.

Matériels nécessaires :

- Dalle béton de 20 cm d'épaisseur et d'une surface de 60 m², avec treillis soudés ST 20 et ST 10, chaînage.
- Béton prêt à l'emploi hydrofuge de masse répondant à la norme BPS XA2, norme NF EN 206-01.



Aire en monopente : évacuation des résidus plus facile

Bouchons trois voies :

- eaux de pluies
- eaux de lavage matériel
- eaux de nettoyage pulvé.

Proposition de réalisation :

Les eaux usées découlent, passent par le dégrilleur, et sont conduites vers les différentes sorties.



Dispositif d'orientation des effluents

Mise en place du système débourbeur / déshuileur

Il est préférable d'opter pour la solution suivante pour que les eaux de lavage s'écoulent dans le décanneur, au fond duquel se déposent les matières solides, lourdes (terre, sables, graviers...) susceptibles de nuire au bon fonctionnement du déshuileur, et de le saturer rapidement.

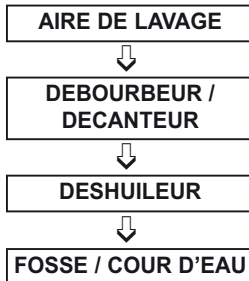
Le curage de ce décanneur/déboureur est pensé en amont de la construction en prévoyant une tôle percée munie de 2 fers plats soudés à un manche pour réaliser l'évacuation des boues en fond du décanneur.

Matériels nécessaires :

- Tuyau PVC de 110 mm de diamètre : la longueur correspond à la distance entre l'aire de lavage et le décanneur, et du décanneur vers le déshuileur, pour ensuite rejoindre le cours d'eau. Penser aux embouts mâles et bouchons pour réaliser la fermeture des trois sorties.



Déboureur/Déshuileur



Mise en place du système de gestion des effluents phytosanitaires (Phytobac®)

Exemples d'installations



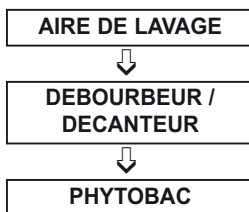
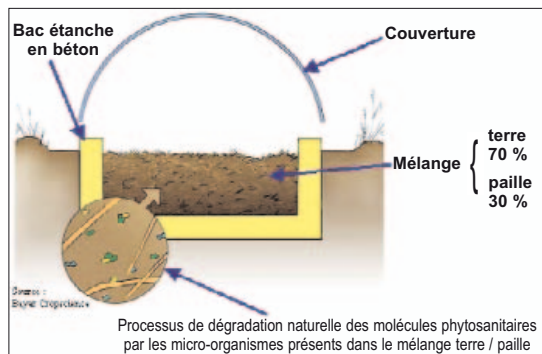
Matériel nécessaire :

- Un décanneur/déboureur, via regard préfabriqué en béton de 100l (coût : 100 € HT env)
- Tuyau PVC de 110 mm dont la longueur correspond à la distance entre l'aire de lavage et le regard, et entre le regard et le phytobac
- Coude raccord PVC pour départ vers le regard.
- Dalle bétonnée de 12 m² avec treillis soudé ST 110. Béton prêt à l'emploi hydrofuge de masse répondant à la norme : BPS XA2, norme NF EN 206-01 (coûts : de 45-50 € HT/m²), ou palox en PEHD pour réception du substrat.

Le dimensionnement du phytobac doit être réalisé par un expert agréé.

En l'occurrence, la Chambre d'Agriculture du Gers possède ces compétences et vous accompagne dans la réalisation de vos projets.

En ce qui concerne la réalisation du système de gestion et de traitement des effluents phytosanitaires, un décanneur/déboureur sera à aussi mis en place afin d'optimiser le fonctionnement du phytobac. Surtout pour ne pas boucher les drains d'épandage sur le substrat.



aire de lavage ?

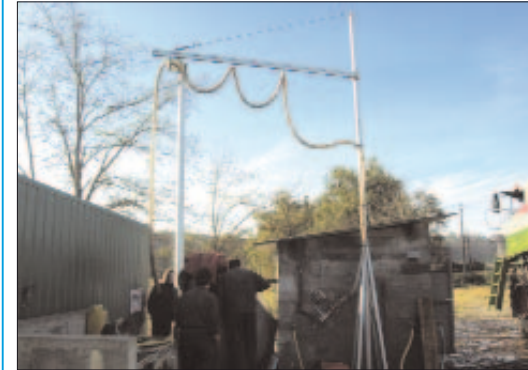
ments indispensables au stockage et au traitement des effluents phytosanitaire, hydrocarbures, viticole, dans ce type de projets.

Exemples d'équipements annexes

Un local phyto intégré sur l'aire



Une citerne d'eau tampon avec une potence de remplissage



Une paillasse de préparation



Un local avec nettoyeur haute pression



Organisation de l'aire de lavage

Objectifs :

- Faciliter les interventions et la sécurité des intervenants

- Plus l'aire sera accessible, facile à utiliser et bien équipée, et plus elle sera couramment utilisée.

Un matériel plus propre vous permet de :

- travailler dans de meilleures conditions
- déceler des casses éventuelles et faciliter le diagnostic
- conduire du matériel dont toutes les commandes et tous les feux de signalisation sont propres.

Le positionnement de l'aire

L'aire de lavage est le plus souvent située à proximité du local phytosanitaire et d'un hangar.

Il faut faciliter les manoeuvres afin d'optimiser l'utilisation de cette aire. En particulier, il faut aménager les accès à cette aire pour qu'ils soient adaptés aux matériels conduits.

De plus le positionnement de l'aire ne doit pas pénaliser l'entrée du hangar ou d'autres services tel que l'atelier.

Astuces et conseils :

- Proximité de l'aire avec l'atelier
- Proximité de l'aire avec local phyto
- Ne pas positionner l'aire devant l'atelier (salissure, gêne au passage, glissement, éclaboussures...)
- Prévoir un espace suffisant permettant les manoeuvres
- Jouer sur la pente du terrain pour faciliter l'évacuation des eaux
- Si l'aire est contiguë au hangar, prévoir des dalles afin d'éviter le surplus d'arrivée d'eau sur la plate forme
- Adaptation d'un local avec des murs équipés de gardes corps sur les côtés pour faciliter l'accès au-dessus des matériels de grande hauteur
- L'expérience montre qu'il faut éviter que le caniveau, (qu'il soit ou non décanneur), se retrouve sous le matériel lors du nettoyage. Cela évite de l'encombrer trop rapidement avec la chute d'éléments grossiers. Plus les éléments grossiers et les boues restent sur l'aire de lavage, plus le traitement des eaux sera facilité, mais dans ce cas, il faut assurer le raclage de l'aire régulièrement.

Subventions à la création d'une aire de lavage individuelle et en CUMA

Pour la création d'une aire de lavage, une subvention à hauteur de 75 % en zone PAT (plan d'action territorial) peut être accordée.

Il existe quatre zones concernées dans le Gers :

- Gers Amont,
- Boulouze Save Lisloise Amont

- Gimone.
- AAC Estang

Dans le reste du département, le montant de l'aide est de 60 %.

Cette aide concerne la réalisation d'une aire de lavage polyvalente et d'un système de gestion et de traitement des effluents phytosanitaires.

Le Pôle Machinisme de la Chambre d'Agriculture du Gers et de la FDCUMA vous accompagne dans la réalisation de vos projets.

Contact : Guillaume Pinel / Aurélien Vanche au 05.62.61.77.13.

